dessus, et dis: "Mon général, je vous jure, là-dessus, de vous obéir."

Brave Bernaud! Il lui fallut dix minutes pour prononcer cette maudite phrase.

Et quand il l'eut prononcée avec une voix grosse de sanglots, le général lui dit:

—Bien. Et souviens-toi que toute intervention serait inutile, que tu me forcerais à recourir au pistolet, qu'on apprendrait alors que je me suis suicidé. Et cela, Bernaud, ce serait mon déshonneur et le déshonneur pour mon frère, pour ma nièce. Maintenant, adieu!

Il lui tendait la main; Bernaud la prit dans ses grosses pattes.

—Mon général m'a bien tout dit?

—Oui.

—Mon général ne manque de rien?

—Non. J'ai le poison nécessaire; en dix minutes tout sera fait.

—Mon général....

—Eh bien?

—Je ne comprends rien à tout cela, je sais seulement que je vous ai toujours obéi et que je vais vous obéir encore... Mais sacrédié, permettez-moi...

Il prit son maître dans ses bras et le serra longuement sur lui en sanglotant.

Le général lui rendit son étreinte.

—Allons, adieu, mon brave!

—Adieu, mon général!

Et Bertrand se retira.

Le général était très calme, presque joyeux.

—Ma mort arrange tout. Je débarrasse mon frère, je ne commettrai plus de sottises, on ne parlera plus de moi. Le scandale s'arrêtera devant ma mort...

Il se mit à genoux, récita, avec pas mal d'omissions, le *Pater noster*.

Puis, en sifflotant la marche de son régiment, il alla prendre un flacon de laudanum qui se trouvait dans un placard auprès de son lit, en avala le contenu sans une hésitation.

Puis il s'assit sur son fauteuil, les yeux fixes, un peu mouillés de larmes, attendant tranquillement la mort.

Bernaud se promenait comme un fou dans le salon de son maître, furieux d'avoir juré et cependant obéissant à sa consigne.

—Je n'ai pas pu lui résister.... Et puis, s'il a dit qu'il le fallait, c'est qu'il le fallait.... Si, du moins, nous étions partis ensemble!.... Mais il faut que je joue la comédie!.... Mon pauvre général, qui donc menaçait son honneur?.... Quelque sale histoire de femmes!....

Bernaud avait jadis été fier des conquêtes de son maître; mais il ne l'était plus: il leur attribuait ses ennuis qui aboutissaient à un tel dénouement.

Quant à rester sur cette terre!....

Merci! Il voulait bien y demeurer un jour de plus pour accomplir sa consigne; mais, une fois la lettre remise au commissaire de police et l'explication de la mort donnée, bonsoir! Une balle, c'était bien arrêté dans son esprit: et il irait retrouver son maître....

En ce moment, un coup de sonnette retentit.

XV

LE FILS.

—Voici des gens qui arrivent bien mal à propos, bougonna Bernaud en se dirigeant doucement vers l'antichambre.

Il était bien décidé à ne pas ouvrir, mais par précaution voulait savoir qui sonnait.

Au moment où il se penchait pour coller son œil contre le trou de la serrure, un nouveau coup de sonnette retentit.

—Des gens pressés! Tant pis, ils resteront à la porte; ce qui se passe ici ne les regarde pas.... Diable! M. Labadié, et un autre que je ne connais pas.... C'est qu'il ne va pas être commode à éloigner ce M. Labadié!

Jérôme tapait contre la porte, appelant:

—Bernaud! c'est moi.... Ouvrez donc!....

Bernaud se dit qu'il le renverrait avec quelques mots, et il finit par ouvrir.

—Le général? demanda anxieusement Jérôme en se précipitant dans l'antichambre.

—Il est sorti, monsieur!

—Allons donc! Nous l'avons vu rentrer!....

—C'est que je vais vous dire, monsieur; il s'est enfermé chez lui et a prié qu'on ne le dérange pas. C'est ma consigne, monsieur. Repassez dans une heure, si vous avez besoin de le voir....

—Bernaud, je veux voir le général tout de suite.

—Ça, monsieur, non! Je n'ai pas envie qu'il me secoue....

Et le vieux soldat essayait de repousser Jérôme et son compagnon.

Peine inutile, Jérôme ne l'écoutait plus; il se dirigeait hâtivement vers la chambre du général.

Comme il en approchait, il distingua quelques sons [illegible] —Bon Dieu de Dieu! c'est ce que j'avais deviné! Bernaud, aidez moi...... Toi aussi, Louis!

Et il donnait de violents coups d'épaule contre la porte, dont le général avait poussé le verrou.

Bernaud était épouvanté.

—Je suis une vieille bête! J'aurais dû me casser la gueule en même temps que mon maître.

La porte céda enfin.

Ils purent entrer et virent le général qui râlait sur son fauteuil.

Se souvenant, avec cet esprit militaire qui domine tout, des derniers ordres de son maître, Bernaud voulut dire:

—C'est une attaque d'apoplexie....

Mais ni Jérôme ni Louis Ducros ne faisaient plus attention à lui.

Ils avaient pris le général, lui enlevaient ses vêtements, le portaient sur son lit.

Et Louis Ducros, après un rapide examen, prononçait:

—Empoisonnement par le laudanum .... Pas de doute, d'ailleurs, voici quelques gouttes sur sa main.

Et vite il rédigeait une ordonnance.

—Chez le pharmacien, promptement!....

Pauvre Bernaud! Il était bien forcé, mais bien heureux de manger sa consigne!

—C'est évidemment le bon Dieu qui les a envoyés, et la consigne du bon Dieu est supérieure à toutes les autres.

Et il aurait fallu le voir dans la rue, courant comme un gamin, puis bousculant le pharmacien, lui faisant lâcher l'ordonnance qu'il était en train d'exécuter, pour obtenir la sienne, là en cinq minutes......

Et quelle joie, quels transports quand il vit son cher maître, après une médication énergique, rendre cette abominable drogue....

—Maintenant, je réponds de lui! s'écria Louis Ducros.

Le général reprenait un peu connaissance; il se rendait compte qu'on le sauvait. Et sa première pensée fut contre son fidèle domestique; il bégaya:

—Bernaud.... sacré imbécile!......

—Chut! Jérôme, vous nous avez fait passer un assez mauvais quart d'heure...

—Monsieur Labadié...... mais comment?

—Ce n'est pas le moment des explications; reposez-vous!

Le général était encore trop faible pour résister. Et bientôt, il s'assoupit.

Louis Ducros ne quitta pas son chevet de la journée, et Jérôme ne partit que vers cinq heures.

—Tu me réponds de lui jusqu'à mon retour? dit-il à son ami.

—Sois tranquille, réplique l'étudiant.

Jérôme ne partait d'ailleurs que pour se rendre au-devant de Harry Clifford qui allait arriver dans quelques instants de Saint-Etienne.

Le matin, Jérôme avait reçu la dépêche suivante de l'ingénieur:

"Je crains quelque coup de folie du général par suite d'une note abominable qui doit paraître dans les journaux de ce matin; agis comme je le ferais moi-même. J'arriverai à la fin de la journée; que jusque-là, il ne tente rien; c'est à moi seul de venger cette suprême injure.

"HARRY CLIFFORD."

L'infâme dénonciation publiée par les journaux venait de Max Kreizer, qui en avait audacieusement avisé Harry par cette insolente lettre.

"Monsieur,

"Ma conduite jusqu'à ce jour a pu vous faire croire que j'étais un lâche: c'est que j'obéissais à mon père; au fond de mon cœur, je désapprouvais ses sourdes machinations.

"Je suis comme vous, monsieur, j'aime le grand jour.

"Vous m'avez dit que vous considériez comme une insulte personnelle toute parole prononcée contre le général marquis de Montreux!....

"Eh bien! vous trouverez sous ce pli la copie d'une accusation bien nette que je fais paraître dans un journal de Genève.

"Cette accusation je la télégraphie aux principaux journaux parisiens qui la reproduiront à l'heure même où vous parviendra cette lettre.

"Ce n'est, d'ailleurs, qu'un commencement; je publierai ensuite les preuves de ce que j'avance, et des preuves si catégoriques que l'estime que vous semblez avoir pour le marquis de Montreux n'y résistera pas.

"Si vraiment votre intention est de relever mes injures, vous me trouverez, pendant quelques jours encore, hôtel de France, à Genève.

"Je vous salue en vous adressant l'expression de la haine la plus profonde qu'un homme puisse nourrir contre un homme.

"MAX KREIZER."

Harry avait failli partir aussitôt pour Genève; mais la sagesse lui commandait de passer d'abord par Paris, de voir le général. Il s'attendait, de sa part, à quelque acte de violence, peut-être de désespoir.

Et à cette heure même le général se disait:

—Je n'ai plus qu'à me tuer!

Son fils, terrifié par cette pensée, comprenait la nécessité de ce suicide.

—Mais je l'empêcherai; je n'aurai pas retrouvé mon père pour le perdre!....

Il ne prévint même pas M. de Montreux qu'il partait; le comte lui aurait demandé trop d'explications.

Il répondit par dépêche à Max Kreizer:

"S'il vous reste un peu d'honneur, suspendez la publication de vos infamies jusqu'à mon arrivée.... Je serai demain à Genève.

"HARRY CLIFFORD."

Et il arrivait à Paris tout angoissé; le voyage lui avait paru interminable.

Quand il serra la main à Jérôme, celui-ci dit:

—Mais tu as la fièvre!

—Est-ce qu'il est question de moi?.... Le marquis?.... Parle-moi du marquis?

—Sauvé!

—Mon Dieu! Il a donc voulu?....

—Nous le guettions, heureusement! Nous étions devant sa porte, avec Louis Ducros, quand il est rentré du Bois; nous n'osions pas encore nous présenter chez lui.... mais, par sa fenêtre, qui est si peu élevée au-dessus de la rue, nous l'avons vu verser le contenu d'une fiole dans un verre....

—Oh! mon père!

—Mais enfin nous sommes arrivés à temps. Tu le trouveras seulement un peu fatigué...... Nous lui avons imposé le silence tout aujourd'hui pour qu'il ait la force de te recevoir, d'écouter ce que tu auras à lui dire....

—Crois-tu donc que le moment est venu de lui révéler....?

—La vérité! Sans doute! Il lui faut bien cela pour le rattacher à la vie....

—Mais je crains que l'émotion....

—Louis Ducros, qui est un prudent médecin, ne redoute rien des émotions heureuses....

Lorsque Harry et Jérôme arrivèrent rue Taitbout, le général sommeillait encore.

Harry s'installa au pied du lit.

—Nous te laissons seul avec lui...... dit Jérôme.

—Mon Dieu, murmura Harry, soutenez-moi!

Il étendit sa main jusqu'à celle du malade, la prit doucement, et attendit son réveil.

Il faisait nuit, lorsque le général se redressa brusquement, comme un homme qui sort d'un mauvais rêve.

Il s'était dégagé machinalement de l'étreinte de Harry.

—Bernaud! sacré animal de Bernaud! cria-t-il.

Il ne se souvenait pas encore très bien de ce qui s'était passé; il se demandait pourquoi il était vivant.

—Bernaud ne viendra pas, dit affectueusement Harry. Couchez-vous, reposez-vous....

Il le forçait à s'étendre:

—C'est mon tour de vous veiller.

—Mais qui êtes-vous donc?.... Harry Clifford! Vous qui arrivez toujours dans les heures difficiles!... Je comprends... oui.... J'ai vu aussi Labadié.... Et vous m'avez sauvé malgré moi....

Le général poussa un long soupir, et d'un ton douloureux:

—Eh bien! cette fois, mon ami, vous avez fait de la mauvaise besogne; il valait bien mieux me laisser m'en aller comme une vieille bête inutile que je suis....

—Vous!.... vous!... murmura Harry avec des larmes dans la voix. Vous tuer, vous que nous aimons tant!

—Vous m'aimez?.... Ah! bien, vous ne m'aimeriez guère si vous saviez le peu que je vaux!

—Je vous défends de parler ainsi! Qu'il ne soit plus question de cet acte de désespoir; c'est fini, bien fini....

—Fini? Non, hélas!.... Moi aussi, je vous aime bien, mon brave Harry; je fais plus que vous aimer, je vous admire comme un vrai gentilhomme que vous êtes, meilleur que la plupart de ceux que je connais, meilleur que moi, bien sûr. Et c'est à ce titre que je vais vous faire ma confession, et vous me conseillerez vous-même de disparaître... Demandez donc de la lumière, que nous nous voyions bien en face.... Mais non, je ne veux pas rougir devant vous....

—Et vous n'aurez jamais à rougir devant personne, je vous le jure.

Le général secoua tristement la tête.

—Assez, d'ailleurs, sur ce sujet! s'écria chaleureusement Harry. Qu'il ne soit plus question de mort, ni de désespoir! Est-ce bien à un officier français de parler ainsi tant que notre cruelle blessure n'est pas fermée?.... Je ne suis pas de trop bien placé pour connaître l'abominable boucherie qu'elle sera; mais si la guerre éclatait demain, n'aurions-nous pas besoin de tous les courages, de toutes les expériences?.... Cher général, vous n'avez pas le droit de vous tuer! Je vous en supplie, jurez-moi que cette horrible pensée est sortie de votre esprit; vous me faites trop cruellement souffrir..

—Ah! que votre affection me fait du bien! murmura le général tout attendri; et du diable si je sais pourquoi je l'ai méritée!.... Enfin, merci!.... Si quelque chose me retenait à la vie, ce serait bien la pensée de la Patrie; et si c'était demain la guerre, ah! je vous jure que j'irais des premiers et que je n'en reviendrais pas! Mais il faut trop attendre.... Je suis menacé d'un épouvantable scandale, Harry.... J'ai été léger toute ma vie; je dois en subir les conséquences. Voudriez-vous que je déshonore mon frère, ma nièce?...... Allons donc! ma mort arrange tout; on m'oubliera....

—Ah! taisez-vous! taisez-vous! je vous en conjure!

—Non! cela me soulage de m'accuser devant vous.

—Devant moi! Ah! si vous saviez!.... Mais je suis le seul homme qui n'ait pas le droit de vous juger!

—Vous? Et pourquoi, grand Dieu?...

Harry prit le général dans ses bras; et le couvrant de caresses:

—Parce qu'un fils n'a jamais le droit de juger son père.

—Un fils.... Un fils!.... bégaya le général. Que dis-tu?....

Harry tomba à genoux en s'écriant:

—Oh! voulez-vous me permettre de vous appeler mon père, et je serai divinement heureux!

—Mon fils!.... Toi!....

Le général avait bondi de son lit et murmurait:

—Le bon Dieu aurait permis cela!....

Et, d'une main tremblante, il cherchait des allumettes, prononçant:

—Mon fils.... moi, un fils, un fils!

Et, dès que sa bougie fut allumée, il prit Harry, le releva, lui plaça les mains sur les épaules, le regarda longuement, et il prononça enfin:

—Juliette Sandrac!.... Tu es le fils de Juliette Sandrac!

—Oui, balbutia Harry tout craintif.

Il avait à peine prononcé ce oui que, le général tombait à son tour à genoux.

—Mais si ta mère avait vécu, enfant, elle t'aurait appris à me maudire, moi si ingrat avec elle, moi qui l'ai si indignement abandonnée.... Et toi, que j'ai abandonné aussi, toi tu veux me sauver?....

—Mon père, ma mère vous pardonna à son lit de mort; je vous remettrai la lettre sublime qu'elle m'écrivit avant de paraître devant Dieu, lettre qu'un hasard providentiel a fait tomber récemment entre mes mains. Cher père, le suprême désir de cette sainte a été que nous nous retrouvions, que nous nous aimions, que nous soyons heureux l'un par l'autre......Ce désir, vous croyez-vous le droit de ne pas l'exaucer? Voudriez-vous encore quitter votre fils?

—Te quitter, toi?....

Et le général se relevait avec une légèreté de jeune homme et s'écriait:

—Me tuer quand j'ai un fils, et un fils tel que toi! Ah! le monde pourra bien dire ce qu'il lui plaira: je veux vivre maintenant!

Le général avait pris son fils et l'embrassait follement, avec une tendresse, un débordement d'affection qu'il n'avait pas connus jusqu'alors. Et il riait, et il pleurait, et il ne cessait de répéter:

—Mon fils!.... Moi! j'ai un fils....

Et il l'admirait.

—Comme tu es beau!.... Et moi qui ne devinais pas!.... Rappelle-toi pourtant que je t'ai toujours aimé: mon cœur me portait si bien vers toi!

Quant à Harry, il était si divinement heureux qu'il ne trouvait que ces mots:

—Mon père!.... Mon cher père!....

Et soudain, le général, qui s'était enveloppé de sa robe de chambre, alla brusquement ouvrir sa porte, en criant:

—Bernaud!.... Arrive donc, animal!

Bernaud se présenta, la tête basse.

—Avance donc! Regarde!.... Mais veux-tu regarder ce beau jeune homme!.... Là, tu le regardes, et ça ne te dit rien?.... Et chaque fois que tu le voyais, ton cœur ne te disait rien, imbécile?....

Bernaud ne comprenait pas, il tremblait.

—Animal, examine-le bien, et dis-moi à qui il ressemble.

—Sauf votre respect, dit Bernaud en faisant le salut militaire, j'ai toujours trouvé que M. Clifford avait un faux air de mon général!

—Un faux air, imbécile!.... Un faux air, lui! Et tu crois peut-être aussi qu'il s'appelle Harry Clifford? Imbécile, il s'appelle le comte de Montreux!

Jérôme et Louis Ducros apparaissaient lentement dans l'embrasure de la porte.

—Arrivez donc, faiseurs de mystères! Vous le saviez, vous, Labadié, et vous ne me disiez rien; et, un quart d'heure de plus, je m'en allais sans avoir connu mon fils!

Il plaça sa main sur l'épaule de Harry.

—Mon fils! Sang-Dieu! Je voudrais crier au monde entier que tu es mon fils! Le nom des Montreux ne mourra donc pas...., Ah! que c'est bon! Il me semble que je suis un autre homme.... Tiens, embrasse-moi encore!....

Et dans les bras de son fils, il éclata de nouveau en sanglots; puis, essayant de rire:

—A ton tour, Bernaud, je vois que tu meurs d'envie de l'embrasser!

Et, tandis que le vieux soldat, pleurant lui aussi comme une bête, donnait l'accolade à Harry, le général secouait furieusement la main à Jérôme, à Louis Ducros.

Puis, quelle bonne heure ils passèrent tous près du lit du général!

Louis Ducros avait dû s'interposer pour le forcer à se coucher. Il parlait de se lever définitivement, d'aller à son cercle, le soir même, montrer son fils.

—Pas d'imprudence, ordonna l'étudiant; pour ce soir, je ne permets que les émotions.

—Oui, père, dit Harry, je veux que vous vous reposiez.

—Je n'ai donc retrouvé un fils que pour lui obéir! fit le général en riant. Mais, sacrebleu! je veux des explications. Qu'est-ce que c'est que ce nom de Harry Clifford, et cette nationalité américaine?...... Toi, Américain! toi dont les aïeux ont versé leur sang pour la France depuis dix siècles!

Harry dut faire le récit de sa vie. Le général écoutait religieusement, n'interrompant son enfant que pour dire:

—Comme j'aurais mérité ta haine!

Puis, Harry expliqua les derniers événements auxquels il avait été mêlé, le général rougissait, baissait la tête, murmurant:

—Vieille bête .... Je n'ai jamais commis que des sottises!

Mais il protesta avec énergie contre les accusations du baron Kreizer.

—C'est vrai que je fus l'amant de sa fille, comme de bien d'autres là-bas; j'admets parfaitement que je fus coupable; mais ces choses-là, ça se règle avec un coup d'épée. Quant à l'incendie, c'est faux, tu t'en souviens, Bernaud?

Bernaud étendit gravement la main:

—J'y étais, et je vous jure, monsieur, que nous sommes bien innocents de l'incendie! Pour les femmes, ma foi, nous en avons fait de toutes les couleurs; il fallait bien nous venger un peu de notre captivité.... mais commettre un crime pareil! Ah! non.

Cependant, l'heure avançait.

—Permettez-moi de vous quitter jusqu'à demain, cher père, demanda Harry. Vous obéirez bien gentiment à notre ami Louis Ducros, à qui je délègue tous mes pouvoirs sur vous. Une affaire assez importante me force à m'absenter avec Jérôme pour un ou deux jours.

Et comme son père fixait sur lui un regard inquiet, il ajouta très tranquillement:

—Une affaire relative à l'usine. Mais je serai bientôt de retour, et nous ne nous quitterons plus.

—Va, cher enfant, mais reviens vite, je ne saurais plus vivre sans toi.

Harry embrassa longuement le général, cachant bravement la profonde émotion qui l'agitait.

Une heure après, accompagné par Jérôme, il partait pour Genève, où il arriva le lendemain dans la matinée.

XVI

RÉPARATION.

Le comte de Montreux avait vainement essayé de travailler pendant cette journée.

Les lettres étaient amoncelées sur sa table; les chefs d'ateliers attendaient sa visite avec impatience; et il ne bougeait pas de son bureau; il avait même renvoyé Jordanne qui voulait lui soumettre sa comptabilité.

—Demain, mon ami, demain!

La veille cependant, il avait, malgré les émotions de la nuit précédente, accompli tranquillement sa besogne de patron. A peine s'était-il laissé distraire de ses travaux pour recevoir le commissaire de police et lui donner, dans des termes assez vagues d'ailleurs, l'explication de sa conduite, de sa clémence. Il s'était bien vite laissé reprendre par l'amour de ses machines; il y avait si longtemps que les complications de la vie l'avaient forcé de les négliger! Désormais, il serait bien à elles.

Et aujourd'hui, il ne savait que faire, il était désemparé.

Et depuis le matin, il n'avait qu'une pensée: pourquoi Harry était-il parti si brusquement, sans lui donner le motif de cette nouvelle absence, sans même lui dire adieu?

—Quel nouveau danger nous menace donc? Si Harry n'a pas voulu me [illegible] c'est qu'il redoutait mes questions.... J'ai peut-être eu tort de montrer tant de clémence: ces bandits sont capables d'avoir commis une dernière trahison; Harry sera allé les punir!

Et, tout le jour, il attendit anxieusement des nouvelles.

Et, comme rien ne venait, il s'impatientait, il avait la fièvre.

Il comprit enfin, lorsque le courrier du soir lui apporta les journaux parisiens: on avait tenté de déshonorer son frère, et Harry, il n'en doutait pas, avait su la chose dès le matin, et il était parti pour sauver, pour défendre le général.

—Il se sera souvenu avec quelle chaleur mon frère l'a défendu un jour, et il veut lui payer sa dette. Quel noble cœur! Il n'a même pas voulu m'en parler!

Et, reprenant un des journaux, il vit alors le récit de la mort de Henri de Mondoze.

—Le malheureux! murmura-t-il, il s'est puni lui-même. Que Dieu veuille lui pardonner!

Il appela:

—Jordanne! je quitte immédiatement Saint-Etienne. Voyez le courrier, et faites le nécessaire.

Jordanne, vexé, emporta le courrier en haussant un peu les épaules; il commençait à se fatiguer de tant d'allées et venues.

Une minute après, comme le comte sortait de son bureau, le caissier lui remit une lettre avec la mention: "Personnelle."

Le comte la plaça machinalement dans sa poche. Il avait hâte de partir, d'aller retrouver son frère; il lui télégraphia:

"Ai lu note infâme journaux. Attends-moi. Veux être avec toi pour relever semblables calomnies. A toi de tout cœur.

"JEAN DE MONTREUX."

Ce fut seulement dans le train qu'il décacheta la lettre qui lui avait été remise par Jordanne au moment de son départ.

Et quand il l'eut parcourue, il fut si frappé que pendant quelques instants, il cessa de respirer.

C'était la lettre de Mondoze; elle était ainsi conçue:

"Monsieur,

"Au moment de paraître devant Dieu, je veux, dans la mesure humaine, réparer le mal que je vous ai fait.

"Votre vie a été empoisonnée par un odieux soupçon. Vous vous êtes cru trahi par une femme qui vous a toujours profondément aimé.

"Je suis le misérable qui la poursuivait d'un amour infâme. Elle me repoussa toujours avec indignation. Et le jour où elle mourut, à la suite d'une scène terrible que je n'ai que trop bien devinée, elle venait, il est vrai, du rendez-vous que je l'avais suppliée de m'accorder; mais elle ne s'y était rendue que par pitié pour moi. J'étais votre ami, elle voulait m'épargner. Et elle me jura alors que, si je ne consentais pas à l'oublier, elle vous informerait loyalement de sa conduite. Je vous affirme, sur le nom de mes aïeux, que j'ai si mal porté, qu'elle m'aurait dénoncé à vous depuis longtemps, si elle n'avait été retenue par la grande amitié que vous aviez la faiblesse de me témoigner.

"Le baron Kreizer possède l'unique lettre qu'elle m'écrivit, la veille de sa mort. Il n'hésitera plus à vous la remettre, maintenant qu'il n'aura plus l'occasion de s'en servir contre moi.

"Adieu, je vous remercie de m'avoir épargné; et je meurs en regrettant d'avoir si tristement employé ma vie.

"Baron HENRI DE MONDOZE."

—Ma femme!.... Innocente! s'écria le comte. Mais non... c'est impossible... Elle se serait trop facilement justifiée...

Hélas! en prononçant ces mots, il se rappelait la scène épouvantable où, par sa violence, il avait causé la mort de sa femme.... Lui avait-il laissé le temps de se justifier?....

Et puis, est-ce qu'on ment devant la mort?

La confession de Mondoze n'était-elle pas toute naturelle?

Le remords l'avait forcé à parler.

—Oh! si c'était vrai, pourtant! Si cette lettre existait!.... J'exigerai de cet Allemand.... Mais il ne voudra pas .... Je m'humilierai s'il le faut.... Oh! savoir, à n'en pas douter, que ma femme ne fut pas coupable! Et ensuite, je mourrais content!

Il ne dormit pas de la nuit. Il oubliait toutes les choses présentes pour ne songer qu'à ce drame du passé....

Cependant, au moment où le train entrait en gare de Paris, il se mit brusquement à la portière, espérant bien que le général était venu au-devant de lui.

Et, comme il vit seulement M. Herbelin, il crut à un malheur.

—Mon frère! bégaya-t-il d'une voix étranglée.

Herbelin se précipita vers lui en souriant:

—Pas d'inquiétude, morbleu! Tout va bien......Ton frère est chez moi; mais, comme le repos lui est encore indispensable, c'est moi qui viens au-devant de toi.

—Il s'est battu?.... Il est blessé?....

—Ah! l'animal! Il a bien failli nous jouer un plus vilain tour que cela....

—Il a voulu se tuer! s'écria le comte en sanglots.

—Eh! ne t'attendris pas, morbleu! Est-ce que tu as, est-ce qu'aucun de nous a quelque chose à craindre? Est-ce que nous n'avons pas pour amis ce prince charmant qui apparaît toujours dans les moments tragiques?....

—Harry Clifford!

—Et Jérôme, plus un nommé Louis Ducros, étudiant en médecine qui n'a pas été le moins utile des trois.... Je vais te conter cela en route....

Et Herbelin expliqua à son ami que la veille, avant même qu'il eût lu ses journaux, on était venu le prévenir de la mort de Mondoze....

—Un assez triste sire, dit-il; mais enfin, je ne pouvais oublier qu'il était de mon cercle, que nous étions bons camarades.... Et, tout le jour, je me suis occupé de lui, de ses obsèques, qui auront lieu demain. Son amie, la vicomtesse de Granson, était incapable de rien diriger.... Bref, c'est seulement le soir que ma femme m'a montré, dans les journaux, ces stupides calomnies sur ton frère..... J'ai couru chez lui: Jérôme et Harry venaient de le quitter....

Herbelin raconta alors la tentative de suicide du général, la bienheureuse intervention de Jérôme et de Louis Ducros....

—Pauvre cher frère! murmurait le comte, comme il paye durement quelques légèretés! Mais il doit être désespéré....

—Ah! ça, non, par exemple! Désespéré, il l'a été, paraît-il, mais rien que jusqu'à l'arrivée de ce mystérieux Harry Clifford.... Que s'est-il passé entre eux? Je ne te le dirai pas, parce que ton frère est devenu tout aussi mystérieux que ton ingénieur: il nous a gravement annoncé qu'il avait des choses extraordinaires à nous apprendre, mais qu'il ne nous les apprendrait qu'en ta présence et lorsque Harry et Jérôme seraient de retour.... Je l'ai vu souvent gai, ton frère, mais jamais comme cela. Gai! Le mot n'est pas exact; il est heureux et tout attendri.... Ta fille a passé la nuit près de lui, et, à chaque instant, il la prenait dans ses bras, et il riait, et tout d'un coup il pleurait, et puis il éclatait de rire et il disait:

—Ah! si tu savais, petite! Si tu savais!

Lorsque le comte entra dans la chambre où Mme Herbelin avait installé le général, le vieux soldat se redressa, les bras tendus, en criant:

—Frère!.... Mon frère!

—René!

Les deux hommes s'embrassèrent longuement.

—Et moi? dit Hélène.

Le comte prit alors sa fille dans ses bras, avec une telle explosion de tendresse que Mme Herbelin dit:

—Mais vous allez nous l'étouffer.

—Chère, chère fille! murmurait le comte.

Il se rappelait toutes les paroles méchantes qu'il avait jadis prononcées contre la mère de cet adorable enfant.

—Hélène!.... Ma fille!....

—Mon père! Mon bon père!.... Oh! Embrassez-moi encore, balbutiait Hélène toute en larmes. Je vous aime tant!

Elle comprenait que son père lui était rendu, que tout ce qui les avait séparés était oublié.

—Ah! oui, cria le général, tu peux l'embrasser, et tu pourrais même te mettre à genoux devant elle! Ma pauvre chère nièce! Tu l'as assez sacrifiée à tes rancunes stupides.... Oui, tu lui demanderas pardon, quand tu sauras que......

Tout le monde s'était tourné vers le général.

—Quand il saura.... quoi? s'écria Suzanne d'un petit ton colère. Depuis hier, vous ne faites que nous répéter cela: "Quand on saura.... Quand votre frère saura.... Quand Hélène saura.... Quand je saurai.... Quand nous saurons...." Quoi, enfin?

—Parle donc, frère, dit le comte.

—Ah! voilà! prononça le général d'un air extraordinairement satisfait, j'ai un secret, et je le garde.... Mais, quand vous le saurez... ah! quand vous le saurez!....

Et il s'animait, échangeant des regards fins avec Louis Ducros.

—N'est-ce pas, mon médecin, que je n'ai encore le droit de rien dire?

—Et vous n'avez pas non plus le droit de vous fatiguer, réplique l'étudiant d'un ton à moitié rieur, à moitié sévère. ... ne permets pas d'en abuser.

J'obéis, fit le général, soumis comme un enfant. C'est que je veux être d'aplomb quand IL viendra.... Je ne dis plus rien.

Louis Ducros renvoya tout le monde, avec autant de gentillesse que de fermeté.

—Mais mon frère ne court plus le moindre danger, lui demanda le comte en le prenant à part.

—Non, monsieur, répondit l'étudiant à voix basse; mais je crains qu'il n'ait de nouvelles secousses à supporter aujourd'hui; je veux qu'il soit en état d'y résister.

Hélène entraînait d'ailleurs son père en lui disant:

—J'ai besoin de causer avec vous.

Et elle conduisit M. de Montreux dans sa chambre.

Le comte tremblait un peu, pressentant que quelque chose de grave allait se passer entre sa fille et lui.

—Tu as donc un secret à me dire? demanda-t-il timidement.

—Non père, murmura Hélène en l'embrassant bien doucement, j'ai seulement une lettre à vous remettre.—Vous n'ignorez pas que M. Labadié a pu s'emparer de certains papiers que détenait cette....dame?....

Il répugnait à la chaste jeune fille de prononcer le nom de la vicomtesse de Granson.

—Oui, balbutia le comte. Harry et M. Labadié m'ont vaguement parlé de ces papiers.

—En voici un, mon père.

La jeune fille ouvrait un peu son corsage.

—Je me demande comment cette dame pouvait posséder une lettre de ma mère?....

—De ta mère, enfant! Que dis-tu?

—Oui, de ma mère! M. Labadié me l'a confiée sans me donner aucune explication sur son contenu et me laissant juge de l'usage que je devrais en faire.... Elle était adressée à M. de Mondoze: c'est tout ce que je sais, car je ne me suis pas cru le droit de la lire. C'est par M. Labadié que j'ai appris qu'elle portait la signature de ma mère.... J'ai baisé, en pleurant, l'adresse écrite de sa main.... je l'avais placée sur mon cœur....

—Ah! donne vite, enfant!

—Voici, mon père!

Et, tandis que le comte ouvrait fiévreusement l'enveloppe et parcourait, d'un seul trait, la lettre de sa femme, Hélène, les mains jointes, le regard levé vers le ciel, attendait avec confiance.

—Grand Dieu! s'écria le comte en tombant à genoux, j'ai été un misérable fou! Tiens, Hélène! Lis, je le veux!

Et Hélène put, avec une joie triomphante, lire ces quelques lignes:

"Monsieur,

"Pourquoi m'importuner encore? Pourquoi me persécuter d'un amour que je n'écouterai jamais? J'aime mon mari par dessus tout, plus que ma vie!

"Je n'irai pas au rendez-vous que vous me fixez; mais si j'y allais, ce serait pour vous faire comprendre votre folie, pour vous ramener au sentiment de votre devoir.

"Si vous étiez un indifférent, je n'aurais pas hésité à dénoncer votre conduite à mon mari, qui m'aurait vengée de ce que je considère comme une insulte; mais vous êtes son ami, il a la faiblesse de vous aimer; vous lui avez été recommandé par votre père mourant.... Cela me force à avoir pitié de vous, à vous traiter moins comme coupable que comme un égaré. Ne me forcez pas à user de plus de rigueur.

"Je vous salue, monsieur, en signant fièrement:

"Comtesse DE MONTREUX."

Le comte balbutiait, les mains jointes:

—Pauvre martyre, pardonne-moi!

Hélène se baissa lentement, embrassa son père sur le front et dit:

—Par moi, mon père, ma mère vous pardonne!

XVII

VENGEANCE DE GENTILHOMME.

Mme Herbelin et Suzanne étaient heureuses, très heureuses du bonheur de leurs amis, mais elles ne pouvaient se défendre d'une certaine inquiétude.

En quittant le général, elles étaient descendues dans le jardin de la villa, guettant l'arrivée du facteur, qui allait apporter les journaux.

La veille, cela avait tenu à un simple hasard qu'Hélène vit ce qu'on disait de son oncle.

Les journaux étaient restés toute la matinée dans le salon: Hélène n'avait heureusement pas eu la curiosité de les lire; et dès que Mme Herbelin, après son déjeuner, y avait eu jeté les yeux, elle s'était empressée de les faire disparaître. Elle voulait éviter à la jeune fille l'humiliation d'une telle lecture.

Mais si ces calomnies—c'était Suzanne qui disait calomnie; sa mère était un peu plus sceptique—si ces calomnies allaient se renouveler, comme on semblait l'annoncer? Si le scandale s'aggravait?..

Dès qu'elles eurent les journaux, elles se cachèrent derrière un berceau de feuillages et les parcoururent vivement.

—Rien, rien dans celui-ci! s'écria Suzanne avec joie.

—Ni dans le mien, dit sa mère. On n'aura pas osé continuer.

—Le prince charmant et son ami s'en seront mêlés! déclara orgueilleusement la jeune fille.

Elles parcouraient de nouveau les journaux de la première ligne à la dernière: il n'était plus question du général de Montreux.

En ce moment, M. Herbelin les rejoignit; il comprit leur pensée et les interrogea du regard.

—Rien, mon ami, lui dit sa femme.

—Tant mieux! s'écria l'industriel; ce sacré général fait endiabler son médecin pour avoir les journaux.

On les porta au malade; il les lut avec satisfaction, puis demanda à Louis Ducros quand il pourrait se lever.

—Et pourquoi?

—Pour retrouver les gaillards qui ont osé me.... calomnier, morbleu! Et je vous jure que je leur couperai les oreilles de la bonne façon.

—Nous verrons, nous verrons, dit Louis Ducros avec un petit sourire goguenard. Et maintenant que rien ne peut plus vous tracasser, reposez-vous.

—Eh si! Je suis encore.... plus que tracassé. Dites-moi où est mon.... mon ami Harry. Vous le savez, voyons, dites-le-moi.

Louis Ducros secouait la tête.

—Le verrai-je aujourd'hui?

—Demain, je pense.

—Oh!.... Attendre à demain.... Jamais je ne garderai mon secret jusque-là!

Vers le soir, tout le monde était réuni dans le salon de la villa; Louis Ducros avait permis au général de descendre. Et c'était à qui s'occuperait de lui, l'amuserait; Suzanne disputait à Hélène le tabouret placé auprès du fauteuil du malade: elles avaient fini par se mettre toutes les deux à ses pieds.

Et il leur souriait, et avait l'air d'écouter les bavardages de Suzette, les bonnes plaisanteries de Mme Herbelin, et il répondait par un affectueux regard aux bonnes et douces paroles que lui disait souvent son frère.

Mais au moindre bruit, il levait la tête, tout anxieux.

Il avait voulu qu'on le plaçât près d'une fenêtre, pour bien voir l'entrée de la villa.

Et soudain, il prononça avec angoisse:

—Bernaud.... Il m'apporte une dépêche....

Le vieux soldat entrait, en effet, un papier bleu à la main.

Hélène voulut prendre la dépêche.

—Je vous la lirai, mon oncle.

—Non, non!....J'ai bien la force, je veux voir moi-même....

Il décacheta et lut en tremblant:

"Ayez aucune inquiétude si nouvelle dans les journaux. Blessure insignifiante. Arriverons demain avant le jour. Vous embrasse de tout mon cœur.

"HARRY."

—Blessé!.... Il s'est battu!.... pour moi, pour moi!.... Ah! le cher enfant!....

Et, éclatant en sanglots, le général baisait la dépêche.

—Prenez garde, calmez-vous! dit Louis Ducros essayant de maintenir le général sur son fauteuil.

—Non, laissez-moi.... Je suis fort.... Ah! ça me remue, mais ça me fait aussi tant de bien!.... Qu'est-ce que ce journal que tu tiens à la main, imbécile?

Bernaud tenait, en effet, un journal et le tendait timidement à son maître, et d'une voix étranglée, il bégaya:

C'est le récit du duel. Une dépêche.... Aux dernières nouvelles.... Comme j'étais inquiet, je l'ai acheté.... Ah! mon général, il vous a crânement vengé!

Le général s'était emparé du journal, mais ses yeux se brouillaient.

—Lis, Hélène! Lis-moi cela.... Je ne peux plus.

Et Hélène, toute fiévreuse, lut ce récit:

"On nous télégraphie de Genève:

"Une rencontre à l'épée a eu lieu aujourd'hui entre deux étrangers, M. Max Kreizer et M. Harry Clifford.

"Il y a deux jours que M. Max Kreizer était arrivé dans notre ville, où il était descendu avec son père, M. le baron Kreizer, à l'Hôtel de France.

"Ce matin, M. Harry Clifford s'est présenté audit hôtel, accompagné de deux amis, MM. Jérôme Labadie et Bernard Lavergne.

"M. Max Kreizer, prévenu par dé... dans le vestibule.

"M. Clifford s'est avancé vers lui et lui a demandé:

"—Vous reconnaissez-vous, monsieur, comme l'auteur des infamies publiées sur le compte du général de Montreux?

"—Oui, monsieur, a répondu M. Kreizer, très calme.

"Aussitôt, M. Clifford a levé la main sur lui; mais M. Kreizer, se reculant un peu, a déclaré:

"—Il est inutile que vous me frappiez, monsieur. Je suis à votre disposition.

"De nombreux voyageurs ont assisté à cette provocation.

"Les pourparlers du duel ont commencé immédiatement. Le baron Kreizer, malgré le chagrin qu'il éprouvait, a prié deux des nombreux amis qu'il possède dans Genève de servir de témoins à son fils.

La note du journal se terminait ainsi:

"Le duel a eu lieu à une heure de l'après midi. Le procès-verbal portait que le combat ne devrait cesser que lorsqu'un des adversaires serait dans l'impossibilité absolue de tenir son épée.

"Duel terrible qui n'a pas duré moins de vingt cinq minutes.

"A la troisième reprise, M. Clifford a reçu une blessure dans la région du cœur."

—Mon Dieu, balbutia Hélène en laissant tomber le journal.

Suzanne le ramassa et continua la lecture:

"Mais l'épée de son adversaire n'avait pénétré que légèrement dans les chairs, et le combat a pu continuer.

"A la cinquième reprise, les deux adversaires qui ont, l'un et l'autre, fait preuve d'un courage indomptable, se sont attaqués avec tant de furie qu'ils se sont blessés en même temps.

"M. Clifford a eu le bras droit transpercé, tandis que M. Kreizer recevait un coup en pleine poitrine.

"La blessure de M. Kreizer est très grave; les médecins ne peuvent encore se prononcer sur son état: une issue fatale est à redouter.

"La douleur du baron Kreizer fait mal à voir.

"Quant à M. Clifford, malgré l'avis des médecins, malgré ses amis, il a voulu, après un premier pansement, repartir pour Paris."

Le général avait écouté cette lecture, les mains jointes, les yeux fixés dans le lointain. Et, comme Suzanne achevait, il tomba à genoux en s'écriant:

—Mon Dieu! Comme vous êtes bon d'avoir protégé mon enfant!

—Ton enfant!.... bégaya le comte. Ton enfant!....Harry!....

—Eh! non, pas Harry! déclara le général en se relevant.

Puis, d'un air furieux, en regardant Louis Ducros:

—Que voulez-vous? Ça m'étouffait, et je ne peux pas garder ce secret plus longtemps. Viens, Hélène, donne moi ta main, et toi aussi, frère! Et vous tous, écoutez-moi; car il est temps de rendre enfin justice à celui qu'on a méconnu, injustement accusé et qui a dû se cacher sous le nom d'un autre pour vous sauver tous....

—Harry! balbutia Hélène.

—Ah! bien oui, Harry! réplique le général. Comment n'as-tu pas deviné, toi, petite, que c'était Pierre Sandrac?....

—Dieu! murmura le comte avec un mouvement d'humiliation.

Hélène, se cachant dans la poitrine de son oncle, éclata en sanglots.

—Oui, poursuivait le général, Pierre Sandrac, si bien défiguré par les balles des agents de police, mais toujours si bon, si grand, qu'il nous dépassait, qu'il nous dépasse tous!...... Et Dieu m'a envoyé, dans ma vieillesse, une sublime joie, que je ne méritais certes pas; car ce Pierre Sandrac, c'est mon fils....

—Ton fils, René! s'écria le comte; mais es-tu bien certain?

—Eh quoi! Te faudrait-il une preuve plus convaincante que ce combat où il a exposé sa vie pour moi?.... Mais les preuves matérielles ne me manquent pas; et la plus grave, hélas! est la sublime lettre qu'écrivit la mère de mon enfant au moment de sa mort, lettre où elle me pardonnait mon abandon et me recommandait à son fils! Tiens, frère! Lis cette lettre.... Et toutes mes lettres à moi où je jurais à cette pauvre enfant de l'aimer.... Mais prends donc!....

Il avait conservé sur son cœur, le paquet de lettres que son fils lui avait remis avant son départ, et les tendait à son frère.

—Et lisez tous, morbleu! car je ne veux pas que personne doute que ce Harry est bien Pierre Sandrac, mon fils, le futur marquis de Montreux.... Ah! qu'il me tarde qu'il soit ici pour que je puisse prouver au monde entier à quel point je suis fier de lui!... Mon fils!.... Mon cher fils!.... Allons, embrasse-moi, petite marquise!

Et il se penchait sur sa nièce.

—Ne pleure plus, morbleu!

—Oh! mon oncle, mon......, père, ne craignez rien; ça fait tant de bien, ces larmes là!

Tout le monde pleurait d'ailleurs, même Louis Ducros, même Suzette.

Et Suzette disait, au milieu de ses larmes:

—Je vous disais bien que c'était un prince charmant!.... Mais papa, je ne t'ai jamais vu pleurer ainsi!

—Eh! c'est ce sacré général qui m'a remué!

—Ah! quelle soirée pleine de charme ils passèrent à écouter le général qui leur racontait ce qu'il avait appris. Et, quand il ignorait une chose, Louis Ducros la racontait, l'expliquait.

Mme Herbelin, se penchant à l'oreille du comte, lui disait bonnement:

—Nous avez-vous fait assez enrager!

—J'étais fou, répondait-il, j'étais fou!

Et il baissait mélancoliquement la tête.

Minuit avait sonné que personne ne songeait à se reposer.

Tout ce que la raisonnable Mme Herbelin put obtenir, c'est qu'on sommeillerait une heure ou deux dans le salon, en attendant les voyageurs.

—Nous irons tous à la gare, proposa Suzanne.

—Non, dit le comte avec fermeté; moi seul irai. Je veux être le premier à recevoir....Pierre Sandrac.

—Soit! fit le général; mais n'oublie plus d'ajouter: Pierre Sandrac de Montreux.

—Je l'appellerai simplement mon enfant, déclara le comte.

—Ah! père, s'écria Hélène en lui sautant au cou, que tu es bon! Et que je suis heureuse!

Lorsque Pierre Sandrac descendit lentement du train, soutenu par Jérôme et Bernard Lavergne, et qu'il vit le comte de Montreux s'avancer vers lui, les mains tendues, il ferma les yeux et perdit connaissance.

—Pierre!.... mon enfant! s'écria le comte en le prenant dans ses bras.

Pierre rouvrit doucement les yeux.

—Monsieur, bégaya-t-il.

—Non, Pierre; appelez-moi votre père, puisque vous allez devenir mon fils!

Et Pierre se remettait et fixait sur le comte un regard chargé de reconnaissance.

—Voilà qui vaut mieux que tous les cordiaux! prononça joyeusement Jérôme

Bernard Lavergne cherchait une phrase pour exprimer son contentement; il n'en trouva pas et dit simplement:

—Cr' Dié!.... Cr' Dié!....

Le comte entraînait le blessé, le faisait monter dans sa voiture.

—Laissons-les seuls, dit Jérôme. Prenons une autre voiture.

—Oui, fit Bernard, ils doivent en avoir crânement à se dire!

Et pourtant, durant tout le chemin, ils n'échangèrent que bien peu de paroles.

—Mon enfant! balbutia timidement le comte, que de choses vous aurez à oublier avant de pouvoir m'aimer

—Oh! plus un mot là-dessus! répliqua le blessé de sa voix si pénétrante. Tout est fini. Donnez-moi seulement votre main. Et dites-moi comment va mon père? Je comprends qu'il n'a pas eu la force de garder son secret....

—Votre père est guéri par le bonheur.

—Mais, vos blessures?....

—Je ne les sens même plus. Moi aussi, je suis guéri par le bonheur!

Et ils demeurèrent, la main dans la main jusqu'au Ranelagh, sans prononcer d'autres paroles.

Est-il besoin de dire que l'on guettait leur arrivée avec une fébrile impatience?

Oubliant sa blessure, oubliant la fièvre qui l'agitait, Harry se précipita vers la villa:

—Pierre! mon adoré!

—Hélène!

La jeune fille, accourue la première, serrait follement son fiancé dans ses bras.

—Méchant! murmurait-elle, que tu m'as fait souffrir en me trompant ainsi!

—Ne le fallait-il pas?

Et ils s'embrassaient encore, mélangeant leurs larmes.

—Et moi! cria une grosse voix. Depuis quand n'embrasse-t-on pas son père le premier?

—Ah! père, pardonnez-nous!

Et les deux fiancés tombèrent dans les bras du général.

Le comte les avait rejoints.

Et ils s'oubliaient dans le bonheur d'être à jamais réunis.

Et soudain, ils entendirent la voix railleuse de Mme Herbelin qui criait:

—Eh bien!.... Eh bien! Suzette? Et ma permission?....

Ah! Suzette aurait été bien embarrassée d'expliquer comment cela s'était produit.

Etait-ce l'exemple, l'émotion générale? Elle ne savait pas: mais elle s'était trouvée tout à coup dans les bras de Jérôme, et elle le serrait aussi follement que tout à l'heure Hélène son fiancé; et Jérôme, qui avait perdu la tête, lui plantait des baisers sur les joues, sur le cou, sur le front, au milieu de ses mèches folles; ils s'abandonnaient enfin au bonheur de s'aimer.

XVIII

LE BONHEUR.

Max Kreizer ne mourut pas.

Il passa près de deux mois entre la vie et la mort, entouré de médecins qui, souvent, désespérèrent de lui. Mais sa solide constitution le sauva.

Et son père, abominablement vieilli par tant d'angoisses, put le mener en Italie, où il acheva de se rétablir.

Durant toute sa convalescence, il ne prononça pas une fois le nom de la famille de Montreux, il ne fit pas la moindre allusion aux événements qui venaient de se dérouler.

Parfois, son père lançait quelque imprécation contre ses ennemis, en l'accompagnant d'un geste de menace.

Max l'arrêtait d'une voix calme:

—Je vous en prie, mon père, qu'il ne soit plus question de semblables choses!

Et le baron se taisait. Il n'avait pas abandonné ses projets de vengeance; il attendait simplement que son fils fût rétabli. Jusque-là, il évitait de lui causer de nouvelles émotions.

Et il éprouva la plus épouvantable des désillusions quand son fils, entièrement revenu à la santé, lui montra un jour la lettre suivante, qu'il écrivait à son rival:

"Monsieur,

"J'estime que lorsque deux hommes ont croisé le fer, il doit exister entre eux une estime réciproque; je crois donc que vous ne verrez pas dans cette lettre une marque de lâcheté, mais la démarche loyale d'un adversaire qui reconnaît ses torts.

"Nous avions outrepassé nos droits, la vengeance n'appartient qu'à Dieu. Et je vous affirme que, le jour où nous nous sommes trouvés en face l'un de l'autre, j'étais fermement disposé à considérer notre combat comme le jugement de Dieu. J'ai été vaincu: je reconnais que je méritais de l'être.

"Et maintenant qu'entre nous tout soit oublié! Nous ne nous connaissons plus. Nous sommes des fils de deux patries, et nous ne devons plus nous rencontrer que le jour où chacun de nous devra donner sa vie à son pays.

"Croyez que si, ce jour-là, nous nous retrouvons face à face, vous auriez en moi un adversaire implacable, mais loyal comme vous l'avez été vous-même avec moi. Si je me suis écarté des lois de l'honneur, qui me sont aussi chères qu'à vous, c'est que j'étais aveuglé par la haine, la passion....

"Adieu, monsieur! Ne répondez pas à ma lettre. Elle termine toutes relations entre nous.

"MAX KREIZER."

Le baron s'emporta, puis supplia son fils de ne pas envoyer une lettre semblable. Max fut inflexible.

—Faites ce que vous voudrez, vous, mon père, déclara solennellement le jeune homme. mais je vous jure que si vous poursuiviez encore votre vengeance, vous ne me reverriez jamais!

Et Max retourna en Allemagne, à Dresde, où il vit assez mélancoliquement, presque solitaire, en se consacrant à l'étude, regrettant bien loyalement sa conduite passée. Son cœur était encore assez jeune pour se reprendre sur l'égoïsme, sur les passions que son père avait si froidement fait germer en lui. C'est ici que le doigt de Dieu se retrouve, car ce jeune homme, désormais malheureux, et dont la vie sera à jamais empoisonnée par les plus cruels souvenirs, a été la seule et réelle victime de la haine de son père.

Quant au soi-disant baron, fini, vieilli, désemparé, se sentant odieux à son fils, qui pourtant le traite toujours avec le plus grand respect lorsqu'ils se revoient, il traîne une existence vide, ennuyée, dans les villes d'eaux, dans les capitales; et, chose curieuse, maintenant qu'il a, lui aussi, renoncé à sa vengeance, il ne regrette qu'une chose: Paris et son petit hôtel gothique de l'avenue Kléber.

Il joue beaucoup dans les casinos.

Dernièrement encore, il perdait des sommes énormes à Monte-Carlo. Et quand, dans un moment de dépit, il leva la tête pour dévisager les joueurs plus heureux que lui, il aperçut la jolie Ketty Bell, devant qui s'entassaient des monceaux d'or et de billets de banque.

La séduisante Anglaise n'a reparu qu'une fois à Paris. Elle n'a fait d'ailleurs que la traverser pour pleurer un peu sur la tombe d'Henri de Mondoze, qu'elle trouva couverte de fleurs.

Elle court les villes exotiques, ballottée d'aventure en aventure, acceptant la vie avec insouciance et toute heureuse d'être débarrassée de la sujétion du baron Kreizer. Il lui arrive parfois de songer quelques minutes au général de Montreux et, lorsque des jeunes gens se moquent devant elle des vieux amoureux, elle leur déclare carrément qu'elle en a connu un qui valait tous les jeunes gens.

Si Ketty Bell n'a accordé qu'un regret passager à Henri de Mondoze, il n'en est pas de même de la vicomtesse de Granson, qui vit encore uniquement dans le souvenir de l'homme qu'elle a aimé. La tombe de ce malheureux est l'objet de ses soins constants; elle ne passe guère de semaine sans aller au cimetière lui porter les fleurs les plus belles, les plus rares: cette année, à la Toussaint, les Parisiens ont remarqué cette tombe littéralement recouverte d'orchidées.

Et maintenant Ida consacre tout son temps à préparer le splendide mausolée qu'elle veut élever à son amant et dont elle a confié la direction au jeune et déjà célèbre sculpteur Paul Bartlett.

Elle mène d'ailleurs une existence terriblement lourde, ennuyée, ne sait plus jouir de sa fortune, vieillit rapidement et tombe peu à peu à la dévotion.

Elle n'a jamais revu son mari.

L'ancien caissier Pierre Sandrac, ou plutôt le petit rentier Jacques Bertrand—car il n'est plus question du Pierre Sandrac de jadis—vit tranquillement dans la petite maisonnette de Billancourt, près de la Seine qu'il aime plus que jamais et qu'on ne peut jamais lui faire quitter.

En vain son neveu, en vain Jérôme Labadié essayent-ils de le faire sortir de sa retraite.

—Non, leur dit-il nettement, laissez-moi dans mon trou; vous avez la bonté de venir m'y voir quelquefois, cela me suffit. Je ne veux ni vous faire honte, ni même vous gêner. Je m'enfuirais de France plutôt que de paraître dans vos familles. J'ai été trop heureux de vous servir à quelque chose. Maintenant, je suis vieux, fini; grâce à mon neveu, je puis, sans souffrir, arriver à l'heure du grand repos.... En attendant que Dieu me juge, j'ai plus de bonheur que je n'en ai mérité! Et mon plus grand bonheur est de vous savoir heureux; car vous l'avez bien mérité.

Heureux!

Ah! certes, ils sont heureux ces deux amis que l'infortune avait rendus frères. Plus heureux qu'ils n'auraient osé le rêver!

Pierre Sandrac, devenu par acte authentique, Pierre-René de Montreux, a épousé celle qu'il avait sauvée de tant de périls. Maître de la belle usine de la Chaléassière, il est un des plus grands industriels et l'un des plus célèbres non-seulement de la France mais du monde entier.

Le comte voulait se retirer, tout abandonner à son gendre; ni Pierre ni Hélène ne l'ont permis; il est toujours dans son usine où tout le monde le traite comme le vrai patron; mais il dit en souriant:

—Le patron honoraire. Le vrai maître est mon fils.

Et, en réalité, le vrai maître, le vrai tyran est son petit-fils, Jean-René-Jérôme-Pierre de Montreux, né au commencement de 1889, et dont la naissance a failli rendre fous de joie et d'orgueil les deux grands pères, le comte et le marquis de Montreux.

Ce jeune héritier, qui est superbe, deviendrait un terrible enfant gâté si sa mère, ferme et prudente, n'était résolue à l'élever sévèrement pour en faire un homme digne de son nom; car Pierre lui-même se montrerait d'une faiblesse désespérante avec son fils. Mais il s'incline comme tous à Saint-Etienne, devant la volonté aussi douce qu'énergique de la jeune femme. Les envieux prétendent même qu'elle conduit tout son monde, à commencer par son mari, par le bout du nez. On n'en est pas moins heureux pour cela.

Un autre mari qui n'a pas davantage de volonté devant sa femme, c'est M. Jérôme Labadié, devenu non seulement un mari—lui qui avait si bien juré de ne jamais se marier—mais encore un industriel, après avoir tant maudit les mathématiques; et un excellent mari.

Mlle Herbelin n'a, en effet, consenti à se marier, malgré l'éclatant aveu de son amour, qu'à la condition qu'elle serait la maîtresse absolue. Et elle l'est.

Avec son esprit pratique, elle a exigé que son mari se préparât à succéder à son père.

—Et il faudra que tu travailles et que tu marches droit, je t'en préviens!

Et Jérôme marche très droit, sans se plaindre, pleinement heureux entre son petit trésor de Suzette et sa belle-mère qui l'adore.

Mais on ne nous croirait pas si nous disions que M. Herbelin s'est assagi, lui, à marcher absolument droit. Il s'est bien un peu assagi, il n'est peut-être plus aussi léger; mais la mort seule l'empêchera de se laisser tourner la tête par un gentil cotillon. Et il n'a pas envie de mourir.

Son vieil ami, le général de Montreux est souvent obligé de le rappeler à l'ordre, ce qui ne réussit guère, le général étant lui même toujours un peu sujet à caution; et est-ce sa faute s'il a encore du sang de sous-lieutenant dans les veines et si une jolie œillade lui donne encore un choc?......

Mais, depuis qu'il est grand-père, les œillades de son sacré mioche de petit-fils ont encore plus de charme pour lui; et on peut prévoir l'époque où il deviendra un vrai sage.

Les visiteurs de l'Exposition de 1889 ont dû remarquer dans la section des armes de Saint-Etienne, le remarquable envoi fait par l'usine de Montreux: canons, plaques blindées, fusils, revolvers.... Et ils ont dû remarquer aussi un petit homme râblé, toujours joyeux, qui en faisait les honneurs.

C'était l'excellent contre-maître Bernard Lavergne, considéré par Pierre et par sa femme comme faisant partie de la famille et qui les aime réellement comme s'il leur était uni par les liens du sang.

Cr Dié! ce qu'il a été fier, lorsque son cher patron est devenu père.

—Ça, c'est le plus beau jour de ma vie! disait-il.

Il se trompait.

Le plus beau jour de sa vie a été celui où il a vu le chef de l'Etat, visitant l'Exposition, accrocher sur la poitrine du nouveau maître de l'usine la croix de la Légion d'Honneur.

Quant à Ugène Nicole, il a tellement vendu de tickets à la porte de l'avenue Rapp, qu'il a fait des économies et est en train de se monter un petit commerce de bimbeloterie; à tout péché, miséricorde!

FIN.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande Presse à Coton et entrepôt de valeur dans l'îlet borné par les rues Franklin, Calliope, Euphrosine et Remparts.

Dans l'affaire de

La New Orleans National Bank vs le Eagle Cotton Warehouse and Compress Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,727—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Euphrosine, Franklin et Calliope, composé de dix-huit lots, désignés par les numéros un à dix-huit inclusivement, sur une esquisse certifiée d'un arpentage, datée février 1884, et dressée par Arthur de Armas, député voyer de la ville, annexée à un acte de vente à Nicholas Connell, passé pardevant M. Voorhies, notaire en cette ville, le 16 juin 1886.

D'après le dit plan, la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, deux cent soixante huit pieds, dix pouces et trois lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton), deux cent trente deux pieds, trois pouces et neuf lignes de face à la rue Calliope, deux cent trente-trois pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Euphrosine et deux cent quarante-deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Remparts, la divisant de la portion de terre acquise de Mme Morand et autres par Nicholas Connell, d'après un acte ci-dessus auquel il est fait allusion passé pardevant le dit notaire M. Voorhies, le 16 juin 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 26—2 9 16 20 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C. No 20,444—En vertu d'un ordre de vente daté le 6 août 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 septembre 1890 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 221, borné par les rues Troisième, Quatrième, Carondelet et St-Charles, le dit lot est désigné par le No 7 sur un plan annexé à un acte fait par-devant Théodore Guyol, notaire le 12 avril 1860 et mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Huit actions du fonds capital de Eureka Homestead Society étant au nom de Mme Léontine Forstall, épouse de Paul Forstall, décédé, séries G, représentées par le livre No 1700 et sur lesquelles $160 ont été payées.

Termes et Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur de la propriété foncière devant assumer le paiement des taxes de 1890 en outre du montant de son enchère.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 août 11 18 25—1 8 13 sept.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catherine Wessenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,860—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 8 de la rue Palmyre, et tous les droits, passages, privilèges, etc., y appartenant en quelque sorte, situé dans le 1er district de cette ville désigné par le No 28 du carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Palmyre, Derbigny et Gasquet, ci devant Jackson, selon un plan de Joseph Pilié, voyer de la 2me municipalité, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCaraneon notaire en cette ville, le dit terrain mesure au pied américain, vingt-cinq pieds de façade rue Palmyre, sur une profondeur de cent-six pieds sept pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec 26 actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens, en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant une somme suffisante pour payer et satisfaire la réclamation de la demanderesse, soit deux cent quatre-vingt dollars, le montant du dit prêt avec 10 0/0 d'intérêt dessus à partir du 1er mai 1890, et la somme additionnelle de $900, montant des dites contributions sur les dites actions, avec 8 0/0 cent d'intérêt par an sur $100 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100, du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1888; et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1889; et avec les frais et charges du procès et la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance des actions hypothéquées dette pas encore due mais sujette à être demandée d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de trois mille six cents dollars et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 sept—8 15 22 29—6 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank of Louisiana vs Mme John C. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,861—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans la 3me municipalité de cette ville, rue Moreau entre Port et St Ferdinand, désigné par le No 2 sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer, le 16 décembre 1846, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, le dit lot de terre ayant vingt six pieds quatre pouces de face à la dite rue Moreau et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, jusqu'à la rue Architecte de cent trente-huit pieds un pouce et trois lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Ensemble avec 50 actions du fonds capital de la banque des Citoyens garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant—Pour payer la réclamation du plaintif soit la somme de neuf cent quarante-sept piastres le montant des contributions sur les dites actions du stock avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $23 50 du 1er décembre 1876 et sur $23 50 du 1er décembre 1877, et sur $100 du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1887 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1889, et tous les frais et charges dans cette affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur devant assumer en outre le résidu de la dite du stock hypothéqué non encore dû mais sujet à la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de trois mille six cent cinquante piastres et l'acquéreur assumant toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix de l'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 sept—8 15 22 29—oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank of Louisiana vs. L. Molle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,750—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 28 dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre, les dits lots de terre mesurent comme suit: Le lot No 5 mesure vingt pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de soixante pieds borné par les lots Nos 4, 6 et 28 et le lot No 28 mesure vingt pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 5, 27 et 29 conformément à un plan déposé aux bureaux de la Navigation Company of Orleans ensemble avec toutes les bâtisses sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, etc. qui y appartiennent, ensemble avec 101 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de dix huit cent dix dollars, le montant de la contribution sur les dites actions au fonds capital, avec intérêt à 8 pour cent par an sur $202 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges de cette affaire et la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dite dette du fonds-capital hypothéqué qui n'est pas encore dû, mais qui est sujette à être demandée, conformément à la charte et lois de la Banque, à savoir: la somme de sept mille deux cent soixante-douze dollars, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois, et le reste, s'il y en a, du prix de l'adjudication comptant

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 sept—8 15 22 29 oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank of Louisiana vs. Jacob F. Zinser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,610—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Amour, maintenant Remparts, Craps, maintenant Bourgogne, Poète et Espagne, et mesurant trente-et-un pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Craps sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Espagne, cent dix pieds sur le côté le plus près de la rue Poète. Au dit point le dit lot rétrécit de treize pieds neuf pouces quatre lignes sur un angle droit et à une autre profondeur de vingt cinq pieds dix pouces cinq lignes, et dix-sept pieds quatre pouces dans le fond, le tout au pied américain

Ensemble avec 40 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de $232, le montant du prêt, avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er avril 1881, et une autre somme de $720, le montant de la contribution sur les dites actions au fonds capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $40 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges dans cette affaire et la vente et les taxes de ville et de l'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera le résidu de la dite dette hypothécaire qui n'est pas encore due, mais qui peut être demandée conformément à la charte et la loi de la Banque, à savoir: la somme de deux mille huit cent quatre vingts dollars et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens conformément à leur charte et lois et le reste s'il y a du prix de l'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

8 sept—8 15 22 29—oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Commune et Miro, dans le carré d'îlet borné par les dites rues et les rues Gravier et Tonti.

Lafayette Fire Insurance Co. vs. Edward Muller et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,744.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti, désigné par le No 26 sur un plan fait par A. de Armas, ingénieur, le 12 mai 1870 et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 29 du Livre de Plans No 70. Le dit lot forme le coin des rues Commune et Miro et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Commune sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 août—15 22—sept 1 8 13 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Margaret Welsh Ford et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,862.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourgogne, mesurant, au pied américain, trente-deux pieds, quatre pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de soixante trois pieds, sept pouces et quatre lignes sur le côté le plus près de la rue Bourgogne, vingt cinq pieds quatre pouces de largeur dans le fond, trente-trois pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre côté commençant à la rue Toulouse, puis se rétrécissant de quatre pieds, sept pouces et une ligne, puis une autre profondeur de dix-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes sur une ligne oblique et puis sur une ligne droite treize pieds et une ligne, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec cent deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, garanties et attachées à la dite propriété

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de trente dollars, avec 10 pour cent d'intérêt par an à partir du 1er mai 1884, et le reste dû sur le billet et une autre somme de cinq cent quarante dollars, le montant de la contribution sur les dites actions, avec huit pour cent d'intérêt par an sur chacune des neuf demandes ou paiement de $60 chacune à partir de la date de la dite demande, du 1er décembre de chaque année à partir de 1881 à 1889 inclusivement, et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera le résidu de la dite hypothèque du fonds-capital pas encore dû, mais sujet à être demandé conformément à la charte et les lois de la Banque, à savoir, la somme de six mille trois cent quarante dollars et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois et le reste s'il y a du prix de son adjudication. Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 sept—8 15 22 29—oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Elizabeth S. Conlonge et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,748.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord, Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Peters) et North Market, mesurant vingt et un pieds sept pouces de face à la rue Delord sur cinquante huit pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et conformément à un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil le 12 avril 1849.

Ensemble avec vingt actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane comme garantie et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de cent vingt piastres, montant du prêt en stock avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1881, et une autre somme de trois cent soixante piastres, montant de contributions sur les dites actions de stock avec huit pour cent d'intérêt par an sur $10 de cette somme du 1er décembre 1881 et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1889 et les frais et charge du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur en outre assumera le résidu du dit stock hypothéqué encore dû, mais sujet à être demandé sous la Charte et les lois de la Banque, à savoir: La somme de quatorze cent vingt piastres et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens selon sa charte et ses lois et la balance, s'il y en a du prix d'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 26—sept 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

MEUBLES. MEUBLES.

Par Jas. P. Guinault, Encanteur, Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

Successions d'Elizabeth Seborst et de A. W. Bachemin, son mari.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 30 848.

MERCREDI 10 septembre 1890 il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue St-David, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 août 1890

Un lot de meubles riches et bien assortis consistant en partie en un beau meuble de salon, un joli sideboard une belle table à extension glace française, lit et literie, chaises, tables, pendules, etc. etc.

Conditions—Comptant.

29 août—29—sept 2 8 10

Meubles, Barrouches, etc.

Succession de Charles T. Duganne.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30 530.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 8 septembre 1890, il sera vendu à 11 heures du matin, à la résidence No 239 rue Bourbon, entre les rues Ursulines et St-Philippe, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juillet 1890—

L'ameublement complet de la dite résidence d'après inventaire précisé en cour.

—Aussi—

Une grande barouche et une ... moyenne. Un lot de harnais.

Conditions—Comptant

28 août—28—sept 2 8

PAR D. E. MORPHY.

Faïence. Faïence. Faïence.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—MARDI, 9 septembre 1890, à midi, au magasin, No 15 South Peters, entre Commune et Gravier, il sera vendu: Un très grand et désirable assortiment de faïence, en granite blanc, en lots à la convenance des acheteurs.

Conditions—strictement comptant.

4 sept—6t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 86,007 46
Ajoutée: primes non expirées pour 1887.	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes	1,689 29	23,596 90
		$109,604 36
A déduire:		
Pertes par les incendies	$33,25[illegible] 13	
Réassurances	7,509 40	
Primes remboursées	5,709 69	
Commission et courtage	3,346 29	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt	16,156 49	
		66,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,486 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve		3,777 45
		$43,528 36
ACTIF.		
Billets d'actions pour capital		$1,539 50
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques		166,287 02
Billets à recevoir		2,040 83
Propriétés foncières		15,000 00
Argent en banque et comptant		47,017 01
Primes en cours de collection		42,723 54
Meubles de bureau et accessoires		4,908 58
		$279,929 08
PASSIF.		
Capital-actions		$150,000 00
Réservé pour pertes non échues		925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus		108,997 36
		$279,929 08

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 22e jour de janvier 1890,

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST,	PETER BLAISE,
T. PRUDHOMME,	JNO. FITZPATRICK
C. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SIEWARD,
P. DOERR,	A. M. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. ELLERMAN,
I. N. MARKS,	I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	P. EGAN,
A. A. MAGINNIS,	GEO. ENTZMANN.

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Bozant, coin Decatur et Dumaine. Stevens.